



République Française

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Les membres du Conseil Municipal se réuniront dans la salle du Conseil Municipal le :

Mardi 29 SEPTEMBRE 2020 à 18 h30

- Approbation du procès-verbal du Conseil municipal du 1^{er} juillet 2020
- Approbation du procès-verbal du Conseil municipal du 10 juillet 2020

CULTURE

1. Modifications du règlement intérieur de la médiathèque / ludothèque « La Bastide »
2. Charte d'utilisation des ordinateurs portables

ASSOCIATIONS

3. Modification du règlement intérieur du Foyer communal Odette Couderc

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

4. Règlement intérieur du Conseil Municipal
5. Avenant n°3 à la convention pour la transmission électronique des actes soumis au contrôle de légalité ou à une obligation de transmission au représentant de l'État
6. Désignation du représentant pour l'élection au Conseil d'Administration de la Société Publique Local AREC (Agence Régionale de l'Énergie et du Climat) OCCITANIE

FINANCES

7. Admission en non-valeur de produits irrécouvrables
8. Convention Commune de Saint-Sulpice-la-Pointe – Syndicat Département d'Énergie (SDET) : Valorisation des Certificats d'Économie d'Énergie issus d'opérations réalisées sur les bâtiments publics

RESSOURCES HUMAINES

9. Élus communaux : Droit à la formation
10. Mise à jour du tableau des effectifs : Création d'un poste d'ingénieur principal catégorie A
11. Résiliation de l'adhésion au Comité d'Action Sociale (CNAS)
12. Contrats d'apprentissage
13. Création d'emplois de vacataires tous services

URBANISME

14. Dénomination de voies communales
 - 14.1 Dénomination de l'impasse CAILLOL
 - 14.2 Dénomination de la rue du Colonel Arnaud BELTRAME
15. Modification du cahier des charges des voiries et de l'espace public
16. Acquisitions foncières – Emplacements réservés
 - 16.1 Chemin des Patriquets
 - 16.2 Chemin de Marquefave
17. Ouverture d'une enquête publique préalable à l'aliénation des chemins ruraux n° 40, au lieu-dit « Pelleporc », et n° 53 au lieu-dit « Puech de Norte »

CADRE DE VIE

18. Convention pour l'installation d'équipements techniques sur un terrain communal entre la Commune de Saint-Sulpice-la-Pointe et TARN FIBRE

COMMERCES / ARTISANAT

19. Périmètre de sauvegarde du commerce et de l'artisanat de proximité : adoption du Droit de Prémption Commercial
20. Compte rendu des délégations du conseil municipal au maire

- Questions diverses

Saint-Sulpice-la-Pointe, le 23/09/2020

Le Maire,
Raphaël BERNARDIN